

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT  
ENTRE LE DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD  
MARDI 10 MARS, À BRACIEUX**

**La Communauté de communes du Grand Chambord et le Domaine national de Chambord officialiseront leur coopération à l'occasion de la signature de leur convention de partenariat, qui se tiendra le mardi 10 mars 2026, à 17h30, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord à Bracieux.**

Cette convention a pour objectif de définir le cadre général de dialogue et de coordination entre le Domaine national de Chambord et la Communauté de communes du Grand Chambord, dans le respect de leurs compétences, missions et prérogatives respectives.

La convention vise notamment à instituer un cadre souple et structuré d'échanges, destiné à :

- Favoriser une bonne compréhension réciproque des enjeux ;
- Assurer une mise en cohérence des interventions lorsque celles-ci présentent des incidences territoriales ou fonctionnelles croisées ;
- Anticiper les sujets susceptibles d'affecter le fonctionnement, la perception ou le rayonnement du Domaine national de Chambord dans son environnement proche ;
- Favoriser la coopération et les synergies sur des enjeux identifiés comme communs.

Dans ce cadre, et sans caractère exhaustif ni obligatoire, les échanges entre le Domaine national de Chambord et la Communauté de communes du Grand Chambord pourront notamment porter sur les thématiques suivantes : **la préservation et la mise en valeur du domaine et de ses abords ; l'organisation territoriale et l'accès aux abords du domaine ; l'analyse territoriale et le partage de données.**

Des échanges et coopérations sont d'ores et déjà engagés sur certains sujets, comme : **l'organisation et l'exécution de services publics locaux** (eau, assainissement...) ; **l'éducation artistique et culturelle, et la diffusion culturelle en milieu rural** au bénéfice des établissements scolaires et des relais du champ social du territoire ; **l'action culturelle territoriale** avec des actions de programmation artistique conjointes, bénéficiant du soutien de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Projet Artistiques et Culturelle de Territoire (PACT).

### **INFOS PRATIQUES DE L'ÉVÉNEMENT**

#### **Signature de la Convention par :**

Gilles CLÉMENT, Président de la Communauté de communes du Grand Chambord  
et Pierre DUBREUIL, Directeur général du Domaine national de Chambord

Le mardi 10 mars 2026, à 17h30

Au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, à Bracieux (22 avenue de la Sablière)

**Contact presse : service Communication du Grand Chambord**

**☎ 02 54 46 53 94 / ✉ [communication@grandchambord.fr](mailto:communication@grandchambord.fr)**